

PROCES-VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 juillet 2022

Etaient présents : GOUIRAND Alain, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, LEMEUR Sabrina, CALAC Jean-Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, MISTRE Suzie,

Etaient absents représentés : Mme LEBouc Nathalie (pouvoir à M. FRANC Daniel), Mme EYMARD Laurence (pouvoir à Mme BONETY Myriam), M. CAVALIER Baptiste (pouvoir à M. GOUIRAND Alain), M. NOUVEL Yannick (pouvoir à Mme RODRIGUEZ Marielle), M. GARCIA Jean (pouvoir à M. MERLINO Bernard).

Absente excusée : Mme FIORITO Marie-Laure, Mme BLANC Chantal.

Secrétaire de séance : Madame BONETY Myriam est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1 – Approbation du Procès-Verbal de la séance du 22 juin 2022

2 – Chauffage aux écoles : choix de l'entreprise

Questions diverses

1 – Approbation du Procès-Verbal du 22 juin 2022

Lecture du PV du 22 juin 2022 est donnée.

L'assemblée **APPROUVE** à l'unanimité le PV du 22 juin 2022.

2 – Chauffage aux écoles : choix de l'entreprise

Lors de la séance du 22 juin 2022, deux entreprises avaient été retenues afin de les mettre en concurrence notamment sur les délais de livraison et d'installation, le contrat de maintenance,...

Monsieur FRANC D. présente à l'assemblée les deux devis avec remise ainsi que le devis sur le contrat de maintenance, à savoir :

- Climat 22 : 54 198.30 € HT – Contrat de maintenance = 1 862.00 € HT (2 visites/an),
- Climatisation en Luberon : 54 566.15 € HT – Contrat de maintenance = 2 010.00 € HT (2 visites/an).

Les deux propositions ont respecté les critères exigés par la commune, M. FRANC précise que la différence entre les deux propositions est minime (367.85 € pour le chauffage et 148.00 € pour la maintenance) et qu'il y aurait lieu de favoriser l'entreprise locale afin d'obtenir un service de proximité.

L'assemblée à l'unanimité **VOTE** :

Climat 22 : 1 **ABSTENTION** (CALAC JB)

12 **CONTRE** (GOUIRAND A., LEBouc N., FRANC D., BONETY M., MERLINO B., EYMARD L., LEMEUR S., CAVALIER B., RODRIGUEZ M., NOUVEL Y., GARCIA J., MISTRE S.).

Climatisation en Luberon : 1 **ABSTENTION** (CALAC JB)

12 **POUR** (GOUIRAND A., LEBouc N., FRANC D., BONETY M., MERLINO B., EYMARD L., LEMEUR S., CAVALIER B., RODRIGUEZ M., NOUVEL Y., GARCIA J., MISTRE S.).

CALAC JB : « *En ce qui concerne le contrat de maintenance il serait judicieux d'opter pour un seul passage par an pour l'entretien pendant les 5 ans de garantie* »,

A la majorité c'est l'entreprise Climatisation en Luberon qui est retenue.

Questions diverses

NEANT.

Fin de la séance : 18 H 45

Le Maire,

A. GOUIRAND

Le Secrétaire de Séance,

M. BONETY

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet, à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Alain GOUIRAND, Maire, s'est réuni en Mairie, en séance publique.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice	15
Présents	8
Pouvoirs	5
Votants	13

Présents : GOUIRAND Alain, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, LEMEUR Sabrina, CALAC Jean-Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, MISTRE Suzie.

Absent(s) excusé(s) et représenté(s) : Mme LEBouc Nathalie (pouvoir à M. FRANC Daniel), Mme EYMARD Laurence (pouvoir à Mme BONETY Myriam), M. CAVALIER Baptiste (pouvoir à M. GOUIRAND Alain), M. NOUVEL Yannick (pouvoir à Mme RODRIGUEZ Marielle), M. GARCIA Jean (pouvoir à M. MERLINO Bernard).

Absent(s) excusé(s) : Mme BLANC Chantal, Mme FIORITO Marie-Laure.

Secrétaire de séance : Madame BONETY Myriam

N° délibération	Objet	Résultat du vote
038-2022	Chauffage aux écoles	Pour : 12 Abstention : 1 Adoptée à la majorité

Le Maire

Alain GOUIRAND

